



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : delinquance et criminalite

Question écrite n° 7771

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'interieur et de l'aménagement du territoire, sur les consequences d'une montee croissante de la delinquance dans le departement de la Reunion sur la securite des personnes et des biens. A ce premier constat, il convient egalement de faire mention d'une modification quant aux methodes et moyens utilises qui sont a rapprocher davantage du grand banditisme et dont ce departement etait, jusqu'a maintenant, preserve. Il lui demande ainsi quelles mesures il entend prendre pour assurer une prevention accrue dans une region caracterisee, par ailleurs, par une situation economique et sociale particulierement tendue.

Texte de la réponse

Si la delinquance generale constatee par les services de securite publique de la Reunion a augmente en 1993, correlativement l'action des services de police ne s'est pas ralentie puisque 1 711 personnes ont ete mises en cause pour crimes ou delits cette meme annee. Pour lutter plus efficacement contre le banditisme evoque par l'honorable parlementaire, il a ete decide de creer une surete departementale. Cinq inspecteurs de police y ont ete recemment affectes et cette unite sera completee par cinq autres elements en cours d'annee. Certains de ces personnels effectueront un stage de formation en matiere economique et financiere, et dans le domaine de la police technique et scientifique. Toutefois, lorsque les circonstances l'exigeront, des missions de specialistes des services ou offices centraux de police continueront a etre mises a la disposition des autorites judiciaires pour renforcer ou relayer les services locaux. Par ailleurs, des dispositions sont envisagees pour ameliorer les prestations du service d'identite judiciaire de la Reunion et le rendre plus operationnel. Enfin, dans le cadre du desengagement progressif des effectifs de la compagnie republicaine de securite, trois sections d'intervention ont deja ete creees de 1991 a 1993 et la possibilite de former une quatrieme unite est actuellement a l'etude. Ces mesures, dans leur ensemble, connaîtront un nouveau developpement avec le plan de securite interessant le departement de la Reunion, actuellement en cours d'elaboration. De tels plans departementaux de securite ont ete prescrits par la circulaire interministerielle du 9 septembre 1993 avec la definition de quatre missions prioritaires : lutte contre les violences urbaines, la drogue, la petite et la moyenne delinquance, l'immigration irreguliere et le travail clandestin. Leur efficacite est guidee par deux principes : harmonie des actions entre les autorites judiciaire et administrative, adaptation de ces actions aux circonstances de temps et de lieu, aux caracteristiques locales de la delinquance et aussi, pour les services de police, aux moyens disponibles, compte tenu de leurs autres missions.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7771

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 novembre 1993, page 3998

Réponse publiée le : 11 avril 1994, page 1815